

Investissement
Socialement
Responsable by

LBPAM 



LA FINANCIÈRE
DE L'ÉCHIQUIER

Édito

Au cœur de l'investissement responsable

Engagé depuis près de trois décennies dans la gestion ISR, le groupe LBP AM met la notion de responsabilité au cœur de sa stratégie, comme en témoigne sa raison d'être :

“Valoriser le capital financier, naturel et humain et accompagner les transitions durables des clients”.

Notre groupe est en effet guidé par des convictions fortes : la transition énergétique et écologique est une voie incontournable, et la prise en compte des enjeux de durabilité n'est pas une option, mais une nécessité.

Cette vision fonde nos objectifs d'investisseurs responsables, ancrés dans

une démarche de double matérialité : protéger la valeur des investissements par une gestion active des risques de durabilité et contribuer à la transition de l'économie vers des pratiques et des actifs plus durables.

Le groupe LBP AM incarne ainsi **un positionnement distinctif**, à la recherche d'un équilibre rare entre engagement de durabilité et exigence de performances financières, deux dimensions qui se renforcent mutuellement.

Nos démarches et méthodologies reposent sur un socle commun solide : des équipes expertes, des politiques ESG transversales, ambitieuses et transparentes, des outils robustes et des méthodologies innovantes, adaptés à toutes les classes d'actifs.

Des pratiques alignées

Depuis l'arrimage de LFDE au groupe en 2023, nos travaux ont été consacrés à l'harmonisation de nos politiques et méthodologies d'investissement responsable entre nos deux maisons. Ce socle associé à la mutualisation des outils, constitue un levier majeur pour construire une offre robuste de solutions pour répondre à la diversité des besoins des clients, qu'ils privilégient des approches pragmatiques ou engagées.

LBP AM et LFDE ont ainsi déployé leur ambition commune de construire un projet cohérent fondé sur une vision long terme de la finance durable :

créer de la valeur ajoutée, financière et sociétale, en prenant en compte les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance de manière exigeante et transparente au quotidien dans nos métiers d'investisseurs.

Cette dynamique s'est notamment traduite par d'autres avancées concrètes : l'élaboration d'**un plan de transition climatique** ainsi que la préparation de la mise en œuvre du nouveau référentiel du Label ISR.

Édito



L'ISR au cœur de notre stratégie

Notre conviction

Cela fait plus de 30 ans que nous plaçons l'investissement responsable au cœur de notre stratégie. Nous sommes convaincus que la prise en compte des enjeux ESG est un **levier stratégique de performance durable** et d'accompagnement des transitions économiques, sociales et environnementales.

Nous intégrons les critères ESG dans toutes nos politiques et activités. Cette approche guide nos choix d'investissements et nos processus internes, afin d'aligner performance financière et prise en compte des enjeux ESG.

En 2024, 100 % de nos 74 Mds€ d'encours sous gestion intégraient nos principes ESG. Parmi eux, 61 Mds€ relevaient de fonds classés article 8 ou 9 au sens du règlement SFDR, intégrant des caractéristiques ESG ou poursuivant un objectif d'investissement durable.

Une gouvernance transversale

Nous avons instauré une gouvernance ISR unique et transversale couplée à l'harmonisation de nos méthodologies et politiques entre LBP AM et LFDE. Nous pilotons notre stratégie ISR au plus haut niveau, avec les directions générales de LBP AM et LFDE. Des comités conjoints en supervisent le suivi opérationnel, et le Conseil de Surveillance de LBP AM en assure le suivi stratégique.

Cette gouvernance transversale vise à garantir la cohérence des pratiques, la mutualisation des expertises, la construction d'une offre robuste de solutions d'investissement responsable afin de délivrer durablement de la performance financière à ses clients.

L'ESG au cœur de nos décisions

Pour le Groupe LBP AM, l'ESG est un levier stratégique de création de valeur durable, financière et sociétale. Notre démarche repose sur trois axes complémentaires, qui structurent chacune de nos décisions d'investissement.

L'analyse et l'intégration des enjeux de durabilité

L'analyse et l'intégration des enjeux de développement durable sont réalisées selon la méthodologie propriétaire d'évaluation GREaT (*Gouvernance, Ressources, Énergie & Territoires*) de LBP AM, déployée en 2024 au sein de LFDE.

Pilier de notre approche, cet **outil innovant** évalue la responsabilité des pratiques des entreprises ainsi que leurs contributions aux enjeux de durabilité. Cette méthodologie repose sur quatre piliers :



G

Gouvernance responsable



R

Gestion durable des ressources



E

Transition énergétique



T

Développement des territoires

Déployée sur toutes les classes d'actifs, cette méthodologie permet de noter les pratiques de durabilité de près de 12 000 émetteurs et peut être complétée par des analyses thématiques ciblées, comme la gouvernance, l'éthique ou la biodiversité.

L'engagement

Nous avons un rôle à jouer en accompagnant les entreprises dans leur trajectoire vers des pratiques durables. Nous incitons les entreprises à améliorer leurs pratiques responsables, au moyen d'une politique d'engagement commune entre LBP AM et LFDE.

Exclusion

Les entreprises qui ne s'inscrivent pas dans une trajectoire de durabilité sont exclues de nos investissements afin de limiter notre exposition à des émetteurs dont les activités, politiques ou pratiques ne sont pas compatibles avec notre vision d'une économie responsable.

Cette combinaison d'analyse, d'engagement et d'exclusion constitue le socle de notre stratégie ESG et guide nos décisions d'investissement, depuis la sélection des actifs jusqu'au suivi des performances.

Nous sommes acteurs du changement

Nous sommes convaincus qu'aux côtés d'autres parties prenantes – salariés, syndicats, société civile, ONG... – les investisseurs responsables ont un rôle à jouer dans l'accompagnement des entreprises dans leur trajectoire vers des pratiques durables.

Nous accompagnons les entreprises dans la durée au moyen du dialogue et de l'engagement actionnarial, en particulier sur les enjeux de climat et de biodiversité. **Notre politique de vote et d'engagement** visent à atténuer les risques de durabilité sur le long terme et à encourager les entreprises à améliorer leur gestion des risques ESG.

Dialogue et engagement ESG

Le dialogue actionnarial s'articule autour de deux dimensions complémentaires :

- **Le dialogue ESG** qui permet notamment d'approfondir la compréhension des pratiques de durabilité des entreprises.
- **L'engagement ESG** qui vise à encourager les entreprises à l'intégration des enjeux de développement durable dans leur stratégie, la structuration de politiques ambitieuses et leur mise en œuvre opérationnelle, en renforçant la transparence sur les objectifs et les résultats.

En 2024, le groupe LBP AM a transmis **519 axes de progrès à 261 entreprises de 26 pays**, dont 64 dédiés à la biodiversité et **46 à la transition énergétique**, illustrant l'intensité de nos dialogues et

l'engagement du groupe auprès des émetteurs.

Politique de vote

Le groupe LBP AM considère que sa participation active aux assemblées générales fait pleinement partie du processus de gestion. Il exerce ses droits de vote, selon les principes fixés dans sa Politique de vote. Celle-ci, qui constitue un levier essentiel de l'investissement responsable, vise à promouvoir les meilleures pratiques de gouvernance et d'éthique des affaires.

En 2024, le groupe LBP AM a exercé ses droits de vote au cours de **1 485 assemblées générales réparties dans 42 pays**, témoignant de l'exigence de notre politique de vote.

Résolutions "Say-on-Climate"

Face aux attentes croissantes des investisseurs, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à soumettre au vote leur stratégie de transition climatique ("Say-on-Climate").

Depuis 2022, LBP AM applique une politique de vote exigeante visant à encourager l'alignement des plans de transition avec les objectifs de l'Accord de Paris. **En 2024, LBP AM s'est prononcé sur 15 résolutions** et s'est opposé à 9 d'entre elles jugées insuffisantes, notamment dans les secteurs pétrolier, gazier et minier. De son côté, **LFDE a voté 12 résolutions** et s'est opposé à 7 pour des raisons similaires.



Dialogue ESG

519 axes de progrès à 261 entreprises (64 biodiversité, 46 climat)



Engagement ESG :

approche harmonisée entre LBP AM et LFDE



Vote & gestion des risques ESG :

1 485 AG votées

Climat : nous agissons pour la transition

Notre **politique climatique** définit les modalités d'intégration de l'enjeu climatique dans la gestion d'actifs. Notre ambition est de rendre nos investissements compatibles avec un développement neutre en carbone. Nos investissements orientent les financements vers des entreprises engagées dans la **transition énergétique** tout en réduisant notre exposition aux actifs incompatibles.

Analyse et gestion des risques ESG

La politique d'analyse et gestion des risques de durabilité associés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance repose sur un ensemble d'outils, de politiques et de procédures complémentaires.

Nous analysons et pilotons les risques ESG avec une approche concrète et structurée, prenant en compte à la fois les risques climatiques et les conséquences négatives sur la durabilité. Notre vigilance couvre également les controverses et risques majeurs, et nous veillons au respect des standards internationaux en matière de droits humains.

Une stratégie pour atteindre la neutralité carbone



Une trajectoire vers le Net Zero

L'engagement du groupe s'inscrit dans le cadre d'initiatives internationales de référence notamment la **Net Zero Asset Managers Initiative** (NZAMI), pour la définition de trajectoires compatibles avec l'**Accord de Paris**, et la **Glasgow Financial Alliance for Net Zero** (GFANZ), dont les lignes directrices structurent la présentation des plans de transition, en cohérence avec le cadre européen CSRD.

Mesure de l'empreinte carbone

L'alignement des portefeuilles avec les objectifs de l'Accord de Paris est notamment suivi à travers la **méthodologie "Science-Based Targets - Portfolio Coverage"** (SBT-PC), qui mesure la part des encours investis dans des émetteurs engagés dans une trajectoire de décarbonation et dont les objectifs ont été validés comme alignés avec les scénarios climatiques par un organisme indépendant (comme la Science Based Targets initiative - SBTi). Nous proposons également une offre de fonds pilotant leur empreinte carbone. En 2024, l'empreinte carbone de l'ensemble de nos investissements s'élevait à **605 tonnes de CO₂ par million d'euros investis (scopes 1, 2 et 3)**.

Un outil innovant : le Transition Plan Scoring

Le groupe LBP AM a renforcé ses dispositifs d'évaluation climatique avec le lancement du Transition Plan Scoring en 2024.

Cet outil propriétaire, qui analyse de manière systématique et régulière les plans de transition des entreprises, s'articule autour de l'analyse de trois dimensions :

- L'ambition des objectifs fixés à court, moyen et long termes en matière de décarbonation,

- Les moyens opérationnels concrets mobilisés pour déployer cette stratégie,
- La gouvernance et le pilotage effectif des plans d'action.

Plus de 5 000 entreprises font l'objet d'évaluations régulières, basées sur près de 45 indicateurs sous-jacents, provenant de sources réputées telles que le CDP (Carbon Disclosure Project), MSCI ou encore le SBTi (Science Based Targets initiative).

Une lecture approfondie des plans de transition

Au-delà de l'évaluation des engagements climatiques, le **Transition Plan Scoring** permet d'analyser la cohérence et la solidité des trajectoires de décarbonation présentées par les entreprises. Il met en évidence les écarts entre ambitions affichées et moyens réellement déployés, ainsi que les éventuelles faiblesses de pilotage.

Les points d'attention identifiés nourrissent les analyses extra-financières et les démarches d'engagement, afin d'accompagner les entreprises dans l'amélioration continue de leurs stratégies de transition.



Biodiversité : protéger le capital naturel

Les enjeux de préservation de la biodiversité sont intégrés dans notre stratégie d'investissement. Nous sensibilisons et accompagnons les entreprises dont les activités ont un fort impact ou une forte dépendance à la biodiversité, afin qu'elles mettent en place des plans pour maîtriser leurs risques et réduire leurs impacts. Nous excluons les acteurs qui nuisent à la biodiversité sans plan de remédiation et intégrons des indicateurs biodiversité dans nos outils de décision.

Des actions concrètes et mesurées

Nous menons des actions internes favorables à la protection du vivant, soutenons des initiatives réglementaires et suivons régulièrement l'empreinte biodiversité de nos investissements. Notre politique Biodiversité contribue à **19 des 23 actions cibles de l'accord cadre Kunming-Montréal**.

Kunming-Montréal

Cadre mondial pour la biodiversité adopté à l'issue des négociations internationales sur la biodiversité (COP15) structurant 23 cibles à atteindre d'ici 2030 pour stabiliser et restaurer les écosystèmes naturels.

Des outils propriétaires pour piloter la biodiversité

Pour renforcer notre approche, nous utilisons des outils propriétaires : **GREaT**, qui intègre la biodiversité dans la gestion de nos fonds responsables, et **BIRD (Biodiversity Impact Reduction Disclosure)**, lancé en 2023, qui mesure l'engagement des entreprises en faveur de la biodiversité.

Notre politique d'exclusion est déclinée sur des thèmes spécifiques tels que la déforestation, l'usage de pesticides, l'exploitation minière en eaux profondes, et peut être adaptée à des zones géographiques pour les actifs privés, garantissant que nos investissements respectent des standards élevés de protection de la biodiversité.

La transparence guide notre démarche d'investisseur responsable.

Elle nous permet de partager nos pratiques, méthodes et indicateurs de manière structurée et compréhensible, et de rendre tangibles nos choix et processus.

Nous expliquons comment les enjeux ESG sont intégrés dans nos décisions d'investissement, dans notre dialogue avec les entreprises et dans nos politiques de vote. Nos reportings et publications ISR détaillent ces démarches, afin que nos clients et parties prenantes puissent suivre et comprendre nos actions de manière claire et pédagogique.

Cette transparence s'inscrit dans notre vision à long terme : développer une offre d'investissement responsable robuste et diversifiée, soutenue par la puissance de nos méthodologies et outils propriétaires, et alignée sur la diversité des besoins de nos clients et épargnants. Elle illustre notre ambition de concilier performance financière et responsabilité durable, tout en garantissant une gestion rigoureuse et cohérente de l'ensemble de nos engagements ESG.

Retrouvez notre rapport complet : [🔗](#)



LBPAM

LBP AM
36, quai Henri IV - 75004 Paris
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 12 138 931,20 €
SIREN 879 553 857 - RCS Paris - Code APE 6630Z
TVA intracommunautaire : FR71 879 553 857 - Agrément AMF n° GP-20000031



LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER
53, avenue d'Iéna - 75116 Paris
Société anonyme au capital de 10 047 500 €
SIREN 352 045 454 - RCS Paris - Code APE 6630Z
TVA intracommunautaire : FR83 352 045 454 - Agrément AMF n° GP-91004